

PROVINCE DE QUÉBEC

SAINT-GERVAIS, LUNDI 4 OCTOBRE 2010

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS
150, RUE PRINCIPALE
SAINT-GERVAIS (QUÉBEC)
G0R 3C0**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, M.R.C. DE BELLECHASSE, QC, tenue le lundi 4 octobre 2010 au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil et à laquelle étaient présents :

*Madame Diane Bilodeau
Madame Denise Lapierre
Monsieur Daniel Nadeau*

*Monsieur Francis Lemieux
Madame Suzy Breton
Monsieur Jean-Marc Lemieux*

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Gilles Nadeau, maire.

Est aussi présent, Monsieur Jérôme Fortier, directeur général & secrétaire-trésorier.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR UNE PRIÈRE

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. *Ouverture de l'assemblée par une prière*
2. *Lecture de l'ordre du jour et adoption*
3. *Adoption du procès-verbal*
4. *Comptes et adoption*
5. *Les communiqués*
6. *Questions de l'assemblée*
7. *Entente système Cascade-Approvisionnement en air respirable*
8. *Lettre d'appui pour un programme de formation conduisant à une attestation d'études collégiale en gestion et gouvernance des municipalités*
9. *Nouvelle politique sur l'utilisation des ordinateurs, logiciels, Internet et du Courrier électronique*
10. *Suivi-Développement Lapierre*
11. *Suivi-Plateau Multisports et présentation au Pacte Rural*
12. *Remise des déclarations des intérêts des membres du conseil*
13. *Résolution d'autorisation pour Petite Caisse*
14. *Achat de modules pour la bibliothèque municipale*
15. *Varia :-Collectes supplémentaires de bacs verts*
 - Demande à la C.P.T.A.Q. pour dépôt à neige*
 - Demande École Nouvelle-Cadie*
 - Numéros civiques*
 - Route Lainé*
 - Agrandissement poste incendie*
16. *Levée de l'assemblée*

101001 *IL EST PROPOSÉ PAR SUZY BRETON*

APPUYÉ PAR DENISE LAPIERRE

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec le varia ouvert.

Adopté unanimement

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

101002 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

APPUYÉ PAR DIANE BILODEAU

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance du 13 septembre 2010 tel que présenté et déposé à la table du conseil.

Adopté unanimement

4. APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

101003 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte les comptes du mois de septembre tels que présentés dans le document fourni aux membres du conseil et autorise le directeur général à en faire le paiement :

<i>Administration générale :</i>	<i>23 383.31\$</i>
<i>Sécurité publique:</i>	<i>100 166.98\$</i>
<i>Transport routier:</i>	<i>19 059.40\$</i>
<i>Hygiène du milieu:</i>	<i>16 199.32\$</i>
<i>Santé & Bien-être :</i>	<i>0\$</i>
<i>Aménagement et urbanisme :</i>	<i>643.31\$</i>
<i>Loisirs et culture:</i>	<i>11 901.19\$</i>
<i>Frais de financement :</i>	<i>1 982.67\$</i>
<i>Activités financières :</i>	<i>0\$</i>
<i>TOTAL :</i>	<i><u>173 336.18\$</u></i>

Adopté unanimement

5. COMMUNIQUÉS

5.1 *Chambre de Commerce et d'entreprises de Bellechasse*
Objet : Demande de commandite pour la Soirée reconnaissance aux entreprises de Bellechasse

101004 *IL EST PROPOSÉ PAR DENISE LAPIERE*

APPUYÉ PAR DIANE BILODEAU

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais fasse un don de 225.75\$ à la Chambre de Commerce et d'entreprises de Bellechasse en guise de remboursement de location d'une salle du Centre Socio-Culturel.

Adopté unanimement

5.2 *M.R.C de Bellechasse
Objet : Carrières et Sablières Quantité extraites*

5.3 *Municipalité de St-Nérée
Objet : Souper bénéfice samedi le 9 octobre 2010*

101005 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

APPUYÉ PAR FRANCIS LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais fasse l'achat de deux (2) cartes pour le 18^e Souper Bénéfice de St-Nérée. Le coût est de 100.00\$ pour deux (2) cartes.

Adopté unanimement

5.4 *Fondation le Rayon d'Espoir de la MRC de Bellechasse
Objet : Lettre de remerciement*

5.5 *Fête de la majorité
Objet : Demande de commandite*

101006 *IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX*

APPUYÉ PAR DANIEL NADEAU

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais verse un montant de 200.00\$ en guise d'aide financière à la Fabrique de Saint-Gervais pour la Fête de la Majorité 2010.

Adopté unanimement

5.5 *Semaine régionale de l'Économie sociale
Objet : Déjeuner-Causerie*

6. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune question n'est soulevée.

7. ENTENTE SYSTÈME CASCADE-APPROVISIONNEMENT EN AIR RESPIRABLE

ATTENDU QUE l'article 12 de l'entente relative à l'achat, l'entretien et à l'utilisation d'un système Cascade pour l'approvisionnement en air respirable lors d'incendies précise les conditions d'adhésion d'une nouvelle municipalité à cette entente;

ATTENDU QUE les demandes d'adhésion à cette entente formulée par les municipalités de Saint-Anselme et de Saint-Henri;

ATTENDU QU'il serait avantageux que cette entente, en vigueur depuis le mois d'octobre 2006, regroupe les 20 municipalités de la M.R.C. de Bellechasse.

101007

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

APPUYÉ PAR FRANCIS LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais accepte que les municipalités de Saint-Anselme et de Saint-Henri adhèrent à l'entente relative à l'achat, l'entretien et à l'utilisation d'un système Cascade pour l'approvisionnement en air respirable.

QUE cette résolution soit transmise à la MRC de Bellechasse.

Adopté unanimement

**8. LETTRE D'APPUI POUR UN PROGRAMME DE FORMATION
CONDUISANT À UNE ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALE EN
GESTION ET GOUVERNANCE DES MUNICIPALITÉS**

ATTENDU QUE les employés et directeurs généraux doivent contribuer selon leur niveau de responsabilités aux tâches reliées à la gestion de la municipalité dans le cadre des règles établies par le Code municipal et la loi sur les cités et villes;

ATTENDU QU'il n'existe pas à ce jour de programme de formation collégiale menant à un diplôme du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport (MELS) pour les employés et directeurs généraux de municipalités et voire les élus des municipalités;

ATTENDU QUE ce programme viserait à apporter un perfectionnement sur la gestion et la gouvernance des municipalités dans le contexte des grands enjeux de l'actualité municipale et ce, afin d'assurer un support efficace et pertinent pour le développement des organisations municipales et de leurs représentants;

ATTENDU QU'un tel programme de formation devrait également porter sur les responsabilités juridiques des municipalités, les domaines de la comptabilité financière et la gestion municipale ainsi que des connaissances dans les secteurs particuliers tels que des travaux publics, l'éco-énergie, la protection de l'environnement, la sécurité des citoyens et avoir la validation d'organismes tels que l'Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec : UMRCQ, l'Association des directeurs municipaux du Québec : ADMQ, la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec : COMAQ, etc.;

EN CONSÉQUENCE,

101008

IL EST PROPOSÉ PAR DIANE BILODEAU

APPUYÉ PAR DANIEL NADEAU

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais appui le CEGEP de Lévis-Lauzon dans sa démarche d'obtenir l'autorisation du MELS pour le développement d'un tel programme.

Adopté unanimement

9. NOUVELLE POLITIQUE SUR L'UTILISATION DES ORDINATEURS, LOGICIELS, INTERNET ET DU COURRIER ÉLECTRONIQUE

101009 *IL EST PROPOSÉ PAR SUZY BRETON*

APPUYÉ PAR FRANCIS LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais adopte la Politique sur l'utilisation des ordinateurs, logiciels, internet et du courrier électronique tel que déposé à la table du conseil municipal.

Adopté unanimement

10. SUIVI-DÉVELOPPEMENT LAPIERRE

Le directeur général informe les membres du conseil du suivi du Développement Lapierre.

11. SUIVI-PLATEAU MULTISPORTS ET PRÉSENTATION AU PACTE RURAL

101010 *IL EST PROPOSÉ PAR FRANCIS LEMIEUX*

APPUYÉ PAR DANIEL NADEAU

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais priorise la présentation d'un projet de plateau Multisports au Pacte rural de la M.R.C. de Bellechasse tel que présenté par les Loisirs St-Gervais inc.

Adopté unanimement

12. REMISE DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS DES MEMBRES DU CONSEIL

Le Directeur général & Secrétaire-trésorier remet les déclarations des intérêts pécuniaires aux membres du conseil.

13. RÉOLUTION D'AUTORISATION POUR PETITE CAISSE

101011 *IL EST PROPOSÉ PAR DENISE LAPIERRE*

APPUYÉ PAR SUZY BRETON

ET RÉSOLU QUE le Directeur général soit autorisé à signer seul le retrait au comptoir de la Caisse pour la Petite Caisse de la Municipalité de Saint-Gervais, pour un montant n'excédant pas 200.00\$.

Adopté unanimement

14. ACHAT DE MODULES POUR LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

101012

IL EST PROPOSÉ PAR DENISE LAPIERRE

APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais achète des modules pour la présentation des livres de la bibliothèque municipale. Le montant d'acquisition sera réparti sur deux (2) ans au coût de 6 140.00\$ plus taxes et seront fait par Monsieur Frank Dupont, ébéniste à Saint-Gervais.

Adopté unanimement

15. VARIA

COLLECTES SUPPLÉMENTAIRES DE BACS VERTS

101013

IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU

APPUYÉ PAR DENISE LAPIERRE

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais demande à la MRC de Bellechasse de faire huit (8) collectes supplémentaires de bacs verts pour la saison estivale 2011. Le coût de ces collectes est de 9 945,60\$.

Adopté unanimement

DEMANDE A LA C.P.T.A.O. POUR DÉPÔT À NEIGE

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gervais a reçu une plainte concernant son dépôt de neige usée situé près des étangs aérés de la municipalité sis au 9395, route 279, lot 2 820 372;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gervais désire obtenir un certificat d'autorisation auprès du ministère du développement durable, de l'environnement et parcs(MDDEP) dans les plus brefs délais;

ATTENDU QUE le terrain près des étangs aérés est le plus facile d'accès et le plus susceptible d'avoir un certificat d'autorisation après consultation auprès du MDDEP;

ATTENDU QUE le terrain est situé dans une zone agricole au sens de la Loi;

ATTENDU QU'une autorisation a déjà été demandée pour la construction d'étangs aérés et que l'endroit a déjà reçu l'approbation de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec pour une utilisation à autres fins que l'agriculture;

ATTENDU QU'il n'existe pas en zone urbaine des espaces appropriés disponibles à cette fin;

EN CONSÉQUENCE,

101014 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais demande à la CPTAQ d'accorder son approbation à l'utilisation à une autre fin que l'agriculture son Dépôt de neige usée au 9395, route 279, lot 2 820 372.

QUE la municipalité de Saint-Gervais s'adresse à la municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse pour obtenir une résolution d'approbation pour ladite demande d'autorisation.

Adopté unanimement

DEMANDE ÉCOLE NOUVELLE-CADIE

101015 *IL EST PROPOSÉ PAR DENISE LAPIERRE*

APPUYÉ PAR DANIEL NADEAU

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais verse un montant de 975.00\$ à l'École Nouvelle-Cadie, soit un montant équivalent de 5.00\$ par élève pour les sorties scolaires impliquant tous les élèves de l'école.

Adopté unanimement

NUMÉROS CIVIQUES

La municipalité de Saint-Gervais désire que les numéros civiques des résidences situées en milieu rural soient identifiées comme l'exige notre règlement municipal. Pour ce faire, la MRC de Bellechasse est à faire le recensement du nombre de numéros civiques de l'ensemble du territoire pour ensuite faire un achat regroupé.

ROUTE LAINÉ

Un problème est identifié dans la route Lainé concernant le stationnement les fins de semaine de personnes qui débarquent leur Véhicule Tout-Terrain. De la signalisation supplémentaire sera installée et l'inspecteur ira sensibiliser les personnes concernées.

AGRANDISSEMENT DU POSTE INCENDIE

Le directeur général informe les membres du conseil de l'état d'avancement des plans et devis pour l'agrandissement du poste incendie.

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

*Je, soussigné, Jérôme Fortier, directeur général et secrétaire-trésorier de ladite municipalité, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut décrites et projetées par ce conseil de la susdite municipalité.
J'ai signé à Saint-Gervais, ce lundi 4 octobre 2010.*

*Jérôme Fortier
Directeur général
& Secrétaire-trésorier*

16. LA LEVÉE DE LA SÉANCE

101016

IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU

APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 21h20.

Adopté unanimement

Je soussigné, maire de Saint-Gervais, donne mon assentiment sur l'ensemble des résolutions telles qu'elles sont rédigées dans le présent procès-verbal;

À l'exception de la (des) résolution(s) suivante(s) (s'il y a lieu):

Gilles Nadeau, maire

*Jérôme Fortier, directeur général
& secrétaire-trésorier*

Les Déclarations d'intérêts de Daniel Nadeau, Denise Lapierre, Diane Bilodeau, Gilles Nadeau, Suzie Breton et Francis Lemieux ont été remises.